



Berlin Südenrede, Lindenstr. 2
10445 / 10464 / Bâle 16. XII. 12

Cher citoyen,

Merci pour vos informations. C'—
niches je vous renvoie les listes
nominatives.

~~Les délégués présents de Varsow~~
~~ne s'y trouvent point.~~ Mais, l'irré-
gularité s'est passée en effet et,
malheureusement, dans la délégation russe!
Au rapport à la question formelle
posée par votre Secrétaire, le C. L. Karski,
nous voulions de recevoir, du secrétaire
de la délégation russe à Bâle, le cit.
Braun (Lettland), l'information suivante:
Concernant les délégués de Varsow: Ma-
lecki, Kanski, Hanecki, Brawski et
Wieskowksi, n'ont pas été acceptés par
le secrétaire de la Socialement. de Vilaine

et Lohuani, ils se sont présentés à la délégation russe et celle-ci a validé leurs mandats. Voici le texte du protocole russe :

"Les délégués de l'organisation Varsovienne de la Socialdem. de Pologne et Lit. sont acceptés à l'unanimité des coureurs membres de la section".

Coureurs si peut-il, néanmoins, que les délégués en question ne se trouvent point dans les listes de la section russe ? C'est très simple, la délégation russe, sentant bien qu'elle a surpassé sa compétence, a pris garde de mettre les délégués polonois qui elle a "acceptés" dans la liste nominative. Ce qui souligne encore l'illegitimité de ses procédés.

En dénouement, un communiqué du Bureau Tch. est indispensable. Non seulement le concept rendu du Naprod est un fait officiel, mais l'organisation Varsovienne dissidente qui mène une campagne acharnée contre notre Parti et

son Comité Directeur, vice de repandre une "lettre ouverte", contre vaient, entre autres attaques, la fuite suivante :

"Caccccc vous avez refusé de valider les mandats de l'organisation varsovienne au congrès socialiste international, la délégation russe se composait de représentants de toutes les fractions de la social-démocratie russe, les a validés à l'unanimité et sans discussions. Cette décision mesquine c'est le plus violent soufflet qui vous a été donné".

Je vous prie donc de vouloir bien consulter dans votre communiqué à la presse :

1) que l'information du Naprod est exacte en tous points, que la Socdem. de Pologne et Lohuani n'a pas été représentée à Varso que par 2 délégués : le ch. Karki et mos.

2) que d'autres délégués prétextant de l'organisation Varsovienne se trouvent de la même parti n'étaient pas dans aucune des listes de présence des congrès,

3) qu'ils n'ont pu être acceptés
par la délégation russe qui n'a
pas de compétence de valider ou
d'invalider des mandats d'une autre
section national, aussi bien que
la délégation française n'a pas de
compétence de valider ou invalider
des mandats de la section hollandaise

4) que la seule instance D'appel
contre la section national en cas
d'invalidation des mandats c'est
le Bureau, mais que celui-ci,
malheureusement n'a pas été saisi
à l'âge d'accueillir réclamation
n'a donc pas délivré aucun men-
dat polonais.

J'ajoute le Naprod avec
le compte-rendu en question

Fauteurs profes-
sionnelles :

Forsteneburg

